



La Vérune. Cornillon 30630 Goudargues - Tel. : 04 66 82 24 92 - Fax : 04 66 82 38 64
Tourisme 3 étoiles - Arrêté préfectoral du 02 Avril 2003- N° Siret FR 33 31862686800034 - Code APE 5530Z

EMPLACEMENT

- 1 ► Toute réservation est **nominative** et ne peut être cédée.
- 2 ► Seules les réservations de **1 semaine minimum** pour les mois de juillet et août sont acceptées.
- 3 ► Tout contrat de réservation non accompagné du versement représentant **les arrhes** et **les frais** de dossier sera caduc. De la même façon, tout versement non accompagné du présent **contrat dûment rempli** et signé ne saurait assurer la réservation.
- 4 ► Arrhes : 100€ déduit du montant total à l'arrivée. A rajouter 7€ frais de réservation.
- 5 ► Tout contrat incomplet ou raturé sera caduc.
- 6 ► Le remboursement des arrhes n'est garanti que pour les annulations parvenues **1 mois** avant la date d'arrivée. Après ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. Les frais de réservation ne sont en aucun cas remboursables.
- 7 ► A défaut de message **écrit** du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement sera disponible le **lendemain** midi de la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat et l'acompte versé restera acquis à l'exploitant.
- 8 ► **Aucune réduction** ne sera consentie pour un départ anticipé ou une arrivée retardée.
- 9 ► **Seules** les personnes **indiquées (bébés compris)** sur le contrat de réservation seront admises sur l'emplacement et auront droit aux prestations du camping.
En cas de non-respect des conditions et charges, de fausses déclarations ou d'infraction au règlement intérieur du camping, la réservation sera immédiatement annulée, sans remboursement des arrhes.
- 10 ► Il appartient au campeur de **s'assurer** pour vol, incendie, intempéries et responsabilité civile.
- 11 ► Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un **numéro** d'emplacement précis.
- 11^{bis} ► Les emplacements ne seront pas donnés avant 8h et devront être libérés avant 12h.
- 12 ► Les Amarines II se réserve la possibilité d'utiliser tous supports photographiques où vous pourriez apparaître en vue de ses publications ultérieures.
- 13 ► 10€ en espèces pour la carte d'accès du véhicule, seront demandés à l'arrivée et restitués au départ.
- 14 ► Accès à la piscine obligatoirement en maillot (Bermudas et shorts interdits).
- 15 ► Les chiens de 1^{ère} catégorie sont strictement interdits dans le camping. Les Animaux

doivent être tatoués, vaccinés et tenus en laisse.

LOCATION

- 1 ► Toute réservation est **nominative** et ne peut être cédée.
- 2 ► Tout contrat de réservation non accompagné du versement représentant **les arrhes et les frais** de dossier sera caduc. De la même façon, tout versement non accompagné du présent **contrat dûment rempli** et signé ne saurait assurer la réservation.
- 3 ► Arrhes : 30% du montant total de la location. Frais de réservation à rajouter : 7€
Le solde à régler à l'arrivée.
- 4 ► Tout contrat incomplet ou raturé sera caduc.
- 5 ► Le remboursement des arrhes n'est garanti que pour les annulations parvenues **1 mois** avant la date d'arrivée. Après ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. Les frais de réservation ne sont en aucun cas remboursables.
- 6 ► A défaut de message **écrit** du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location, sera disponible le **lendemain** midi de la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat et l'acompte versé restera acquis à l'exploitant.
- 7 ► Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant la location **le règlement du camping**.
- 8 ► **Seules** les personnes **indiquées (bébés compris)** sur le contrat de réservation seront admises dans la location et auront droit aux prestations du camping.
En cas de non-respect des conditions et charges, de fausses déclarations ou d'infraction au règlement intérieur du camping, la réservation sera immédiatement annulée, sans remboursement des arrhes.
- 8^{bis} ► Les locations ne peuvent accueillir que le nombre de personnes maximum autorisées (ex : MH 4 places = 4 pers.)
- 9 ► **Aucune réduction** ne sera consentie pour un départ anticipé ou une arrivée retardée.
- 10 ► Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un **numéro** d'emplacement précis.
- 10^{bis} ► Les locations ne seront pas données avant l'heure d'arrivée (15h).
- 11 ► Il appartient au campeur de **s'assurer** pour vol, incendie, intempéries et responsabilité civile.
- 12 ► Les Amarines II se réserve la possibilité d'utiliser tous supports photographiques où vous pourriez apparaître en vue de ses publications ultérieures.
- 13 ► Des cautions vous seront demandées à l'arrivée et restituées au départ suivant l'état des lieux :
Un chèque global représentant **200 €** pour le mobil-home, **10 €** pour la carte d'accès du véhicule.
- 14 ► **Les animaux sont strictement interdits dans les mobil home**

Sur la parcelle de location ou dans la voiture.

- 15 ► Toile de tente interdite sur les emplacements mobil-homes.
- 16 ► Les départs ont lieu de 8h à 10h.
- 17 ► Durant votre séjour, veuillez prendre **rendez-vous** à la réception pour l'examen du locatif (**50 €** seront demandés si le ménage n'est pas effectué).
- 18 ► Accès à la piscine obligatoirement en maillot (Bermudas et shorts interdits).